

Observation n°379 du 17/04/2023

à l'attention de Monsieur René Soude

Monsieur le commissaire-enquêteur,

La présence avérée d'outardes canepetières, très sensibles aux éoliennes, justifie à elle seule un avis défavorable au projet éolien de Doussay.

Cordialement

Philippe *GUINARD*